

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2019091312

Dossier numéro : 2019-12-16/01

Titre

16 DECEMBRE 2019. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 16-12-2019 page : 113947

Entrée en vigueur : 01-12-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

La liste des indices de référence du mois de décembre 2019 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,583
Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,613
Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,578
Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,487
Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,390
Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,311
Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,234
Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,155
Indice I (obligations linéaires 9 ans) : - 0,079
Indice J (obligations linéaires 10 ans) : - 0,008

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Périodicité			
Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle
A	- 0,0487	- 0,1461	- 0,2919
B	- 0,0512	- 0,1536	- 0,3070
C	- 0,0483	- 0,1448	- 0,2894
D	- 0,0407	- 0,1220	- 0,2438
E	- 0,0326	- 0,0976	- 0,1952
F	- 0,0260	- 0,0778	- 0,1556